



HAL
open science

Licence professionnelle Développement d'une clientèle de professionnels - produits techniques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Développement d'une clientèle de professionnels - produits techniques. 2011, Université de Poitiers. hceres-02038006

HAL Id: hceres-02038006

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038006>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de Poitiers

Demande n° S3LP120002475

Dénomination nationale : Commerce

Spécialité : Développement et gestion de clientèle de professionnels - Produits techniques

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle forme des technico-commerciaux ayant une double compétence technique et commerciale permettant d'exercer dans le commerce à destination des entreprises. Les compétences acquises portent sur l'animation d'équipe, la mise en œuvre des dernières techniques de commercialisation, la maîtrise des échanges internationaux. Les métiers visés sont ceux de technico-commercial ; d'agent, d'attaché ou de cadre commercial ; de chargé d'affaires ; de cadre des ventes. La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie de Poitiers et localisée sur le site de Châtellerault, en partenariat avec le lycée Victor Hugo de Poitiers et Formapost Midi Atlantique.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	22
Taux de réussite	92 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	ND
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	40 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	33 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 2 enquêtes nationales 3 enquêtes de l'établissement	72 % et 90 % de 83 % à 90 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation répond aux besoins des milieux professionnels et s'inscrit de manière pertinente dans l'offre de formation de l'établissement et dans l'environnement régional. Elle offre des perspectives intéressantes d'études en apprentissage, en contrat de professionnalisation et en formation continue.

L'insertion professionnelle est bonne dans le contexte actuel de conjoncture économique ralentie. Les professionnels enseignent dans le cœur de métier et participent activement au recrutement, à l'encadrement des projets tuteurés et des stages, à l'évolution de la formation.

Le rôle du conseil de perfectionnement est cependant peu formalisé et ne semble concerner que la formation en apprentissage. Les responsables de la licence ont par ailleurs tenu compte des recommandations faites lors du dernier renouvellement en réduisant la part des poursuites d'études.



Les emplois obtenus correspondent aux métiers visés, et l'insertion est rapide. Cependant, la part des enseignants-chercheurs dans les enseignements est très réduite et celle des étudiants issus de sections de techniciens supérieurs est relativement élevée dans le public de la formation.

- Points forts :
 - L'insertion professionnelle.
 - La professionnalisation par contrats d'apprentissage et formation continue.
 - La participation des professionnels.

- Points faibles :
 - La faible présence d'enseignants-chercheurs.
 - Les prérogatives limitatives du conseil de perfectionnement.
 - Un recrutement trop centré sur les sections de techniciens supérieurs.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de poursuivre les efforts engagés pour développer les liens avec le monde professionnel. Un accroissement du nombre d'entreprises partenaires apparaît souhaitable pour accompagner le développement en contrats de professionnalisation ou en formation continue. Pour diversifier le public, il serait envisageable de mettre en place au sein de l'établissement des dispositifs d'information en cursus de licences générales. Il pourrait également être institué un module préparatoire en début d'année de licences professionnelles, qui permettrait d'homogénéiser les connaissances des entrants et contribuerait certainement à accroître le taux de réussite aux examens. La vigilance actuelle pour endiguer les poursuites d'études devrait être maintenue.

Il conviendrait également de renforcer le volume horaire des enseignants-chercheurs et les prérogatives du conseil de perfectionnement pour que ses analyses et ses recommandations puissent concerner l'ensemble des publics de la formation.